

Journal d'informations municipales

Le Petit Léraysien



Mai / Juin 2021 - Numéro 4

• SOMMAIRE •

• 02 •

COUR DE L'ÉCOLE

• 03 •

POTAGER, CANTINE
ET DORTOIR

• 04 •

DÉCONFINEMENT
ET RC LÉRY - PAPREC

• 05 •

8 MAI,
BALADE DOMINICALE
& TERRASSES

• 06 •

JARDINAGE,
BOUCHONS 276 ET
FLEURISSEMENT

• 07-08 •

BUDGET 2021

• 09 •

PROBLÈMES
FINANCIERS ET
ÉLECTIONS

• 10 •

LES SENTIERS &
PERMIS DE
VÉGÉTALISER

• 11 •

CRAPAUDS, FRELONS
ET BACS JAUNES

• 12 •

INNOVATION
INFORMATIQUE

• 13-14 •

RÉPERTOIRE
LÉRYSIEN
ET ÉVÉNEMENTS

Directrice de publication :
Janick Léger

Rédaction et mise en page :
Kévin Lanctuit
Romuald Cocagne
Yoann Cancalon
Christelle Demante

Crédits photos :
Pôle communication
Emmanuel Bloch

Impression :
Papier 100% recyclé
Imprimé en Normandie
IRS Imprim'Vert

• ÉDITORIAL •

Si le printemps a eu du mal à pointer son nez, les nouvelles qui arrivent sont plutôt rassurantes. Elles devraient nous permettre très prochainement de nous retrouver autour de moments conviviaux qui nous ont bien manqué. Vous retrouverez dans cette édition le calendrier du déconfinement. Je vous demande cependant encore beaucoup de respect des règles et de prudence dans vos différentes rencontres.

Continuer à prendre soin les uns des autres par les gestes barrières, combinés à la vaccination, nous évitera, j'espère, de vivre les moments souvent pénibles que nous avons connus depuis 1 an.

En effet, nous sommes tous en attente de nous retrouver autour des temps forts du pôle animation dont les « terrasses Lérysiennes » nous ont donné un avant-goût. D'ailleurs celles-ci ont eu un tel retour positif que nous avons décidé de les poursuivre en juin et juillet le vendredi soir.

En avril, nous avons voté le budget qui reste difficile. Vous verrez dans les pages qui y sont consacrées que non seulement nous continuons de payer des dépenses des années précédentes mais nous travaillons à retrouver des marges de manœuvre par des économies structurelles, notamment par les contrats de prestataires (téléphonie, photocopieuses...).

Je suis cependant heureuse d'avoir obtenu des subventions qui nous permettront cette année d'engager deux chantiers tant attendus: la cour de l'école et le toit de la poste.

Les 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections départementales et régionales. Pour rappel, les principales compétences du département sont l'action sociale dont les aides à l'autonomie pour les personnes handicapées et les seniors, les voiries, les collèges et le SDIS (les pompiers).

Celles de la région sont les transports (train, aéroport), les lycées, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire et l'environnement ainsi que le développement économique. Chacun de nous est impacté par les décisions de ces assemblées délibérantes et c'est pourquoi, votre avis est important. Je vous engage donc à vous déplacer nombreux pour voter les 20 et 27 juin. Ce double vote nous a incités pour le confort de tous et le respect des gestes barrières à délocaliser le bureau de vote à la Salle Nicolas Poussin. Le préfet en a donné son accord.

Je vous laisse découvrir les différentes informations. Bonne lecture et prenez toujours bien soin de vous.



• ENFANCE / JEUNESSE •

• COUR DE L'ÉCOLE •

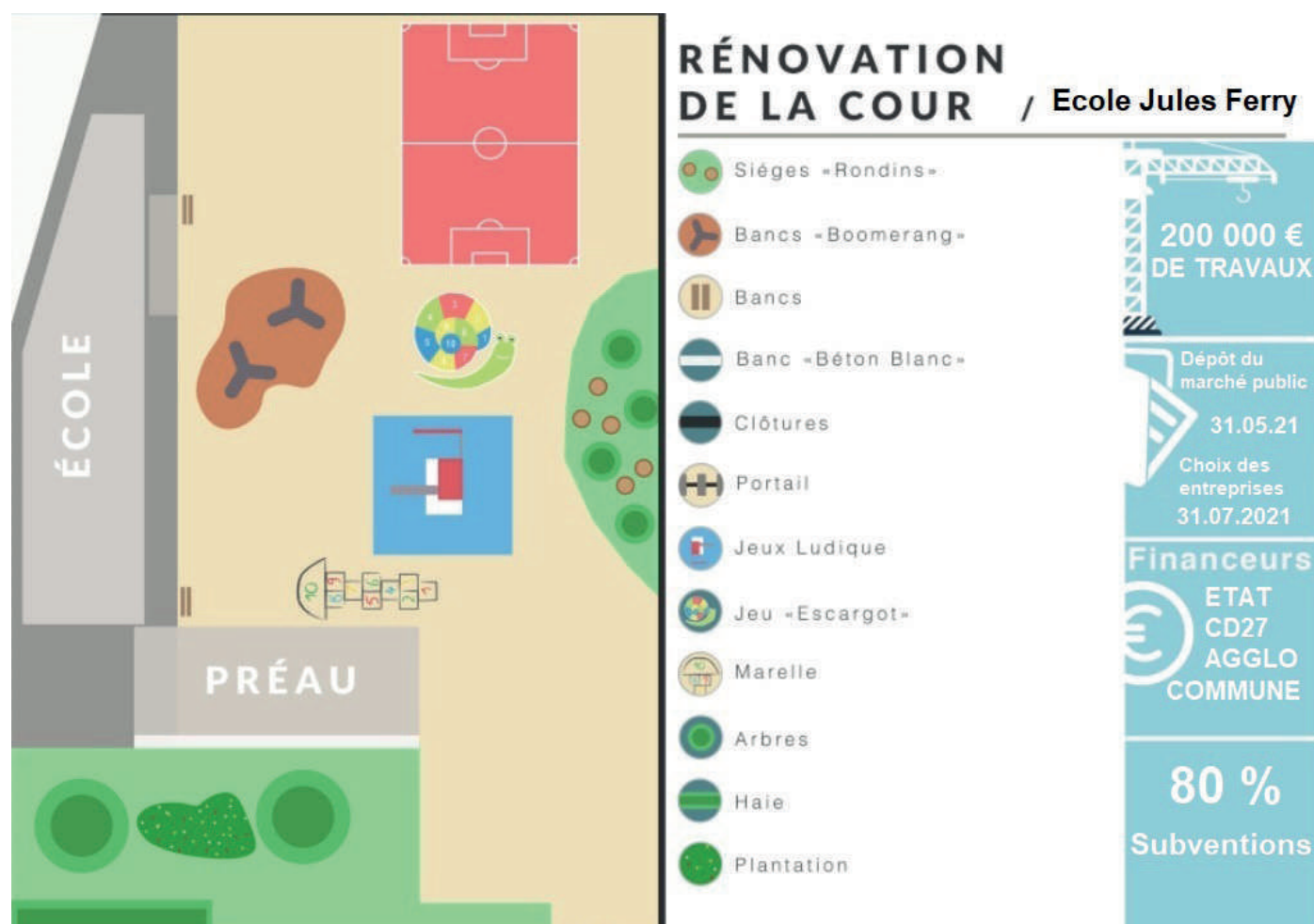
Ce projet très attendu, a été initié grâce au travail des enseignants et des enfants. Ils ont imaginé ensemble une cour où l'on peut jouer, rêver, se raconter des histoires, faire du sport.

Le bureau d'études Euclid Eurotop, a concrétisé les souhaits de chacun en élaborant les plans. Le marché public a été déposé le 31 mai pour un début des travaux à la rentrée. Cela nécessitera sans doute quelques adaptations des temps de récréation.

Cet investissement de 200 000 € était notre priorité de début de mandat. Afin de le réaliser, nous avons déposé des demandes de subventions auprès de la Préfecture, du Département et de l'Agglomération, ce qui nous permet d'obtenir près de 80% de financements.

Dans le but de faire profiter l'économie locale, les structures en bois seront réalisées par L'Yggdrasil, artisan menuisier léraysien.

Ci-dessous le plan de la future cour de l'école, nous avons hâte que les enfants puissent en profiter.



• POTAGER •

L'école maternelle en collaboration avec le centre de loisirs souhaite créer un potager avec les enfants.

La municipalité souhaite s'associer à ce projet en apportant son soutien.

A ce titre, les actions de recyclage mises en place avec le centre de loisirs et à destination de l'école maternelle pourraient servir à financer l'achat de matériel.

Nous souhaitons également faire appel aux dons de graines, plants et petits matériel.

À ce jour, des Lérysiens ont déjà répondu favorablement à ce projet.

Nous vous remercions par avance de votre générosité.

Nous restons à votre disposition.
L'équipe municipale



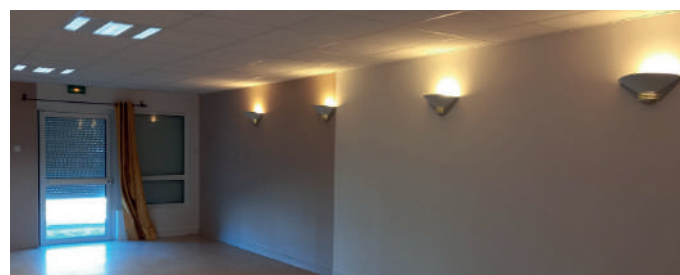
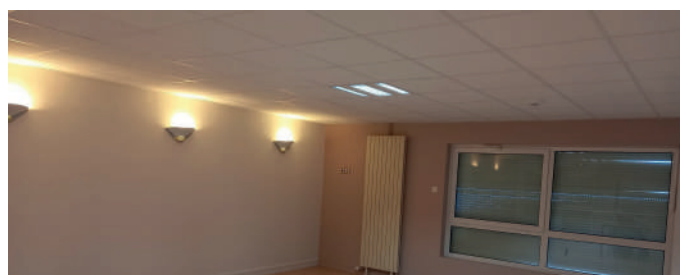
Contact: d.paumier@communedelery.fr
et Angélique au Centre de Loisirs.

• CANTINE & DORTOIR •

Le nouveau prestataire de restauration scolaire, Newrest, a depuis quelques mois installé son chef pour de la production sur place. Les retours, que ce soit des enfants, des personnels ou des parents sont quasi unanimes : la satisfaction est totale. Les repas sont variés et de qualité, et répondent à un calendrier thématique, comme le repas américain qui a rassasié petits et grands.



Nous avons profité des vacances scolaires du mois d'avril pour redonner un petit coup de neuf au dortoir de l'école. Une nouvelle peinture, aux couleurs rassurantes et propices au sommeil des enfants, a été appliquée, afin de favoriser le bien-être de nos petits écoliers durant leurs périodes de repos.



La commission municipale de la restauration scolaire recherche des bénévoles.

Contact: i.levere@communedelery.fr

• CALENDRIER DU DÉCONFINEMENT •

A l'heure où paraît ce journal, nous sommes au milieu des différentes phases successives de déconfinement que connaît le pays.

La commune et vos élus attendent avec hâte de pouvoir vous réunir et vous accueillir à nouveau pour des événements divers et variés.

A noter que, sauf nouveau revirement de situation, la totalité des mesures seront levées à partir du 30 juin.

Vous pouvez retrouver ci-joint le détail des phases de déconfinement.



Le calendrier du déconfinement

	mai 3	mai 19	juin 9	juin 30
Couvre-feu	19h	21h	23h	×
Terrasses des cafés, restaurants	×	✓	✓	✓
Salles des cafés, restaurants	×	×	✓	✓
Commerces non-essentiels	×	✓	✓	✓
Cinémas, musées, théâtres	×	✓	✓	✓
Salons, foires d'exposition	×	×	✓	✓
Salles de sport	×	×	✓	✓
Stades, établissements sportifs	×	×	✓	✓
Discothèques	×	×	×	×
Touristes étrangers	×	×	✓	✓
Travail en présentiel	×	×	✓	✓
Liberté de se déplacer	✓	✓	✓	✓

• RC LÉRY - PAPREC •

L'opération de recyclage de papier, mise en place par la commune en mars, en partenariat avec l'entreprise Paprec, a permis de récolter plus de 4 tonnes de papier qui ont été valorisées puis recyclées. Un effort collectif qui a permis de récolter **185,40 €** que la commune a remis au club de football du RC Léry, dont on remercie les membres pour leur collaboration et leurs actions dans la commune.



Un chantier participatif aura lieu le **samedi 12 juin**, toute la journée, sur le stade de football afin de réaliser des travaux de remise à niveau et d'engazonnement, nécessaires au développement du club communal.

Tout le monde est invité à venir donner son coup de main, lors d'une journée qui sera conviviale et bon enfant.

Contact: M. Laurent LAHAYE
Président du RC Léry
Tel: 06.62.83.91.72



RACING CLUB LÉRY

CHANTIER PARTICIPATIF

LE SAMEDI 12 JUIN 2021 À PARTIR DE 9H00
RÉNOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL

Bénévoles, licencié(e)s, parents, amis ou amoureux du ballon sont tous les bienvenus !

AU PROGRAMME :

- Planéité du terrain
- Rebouchage de trous
- Réengazonnement

Les pelles, râteaux et brouettes supplémentaires seront utiles

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
DISTANCIATION SOCIALE

Contact:
Laurent Lahaye - Président du RC LÉRY
06.62.83.91.72

• 8 MAI •

La cérémonie de commémoration du 8 mai a, cette année encore, eu lieu à huis clos. Nous espérons qu'il s'agissait de la dernière fois. Cependant, la commune s'est organisée pour pouvoir faire participer les habitants, grâce à une retransmission en direct de la cérémonie sur la page Facebook de la commune. Une cérémonie solennelle et indispensable, pendant laquelle les gerbes de fleurs ont été déposées par Janick Léger, maire de Léry et également au nom de la commune de Poses.

On peut noter la présence de deux portes-drapeaux des anciens combattants qui nous ont fait l'honneur de participer à la cérémonie. Il s'agissait pour nous d'une première couverture d'un événement en direct et en extérieur, et nous remercions les élus mobilisés pour rendre cela possible.



• BALADE DOMINICALE •

Le dimanche 25 avril dernier a eu lieu la première balade dominicale à l'initiative du pôle animation de la commune.

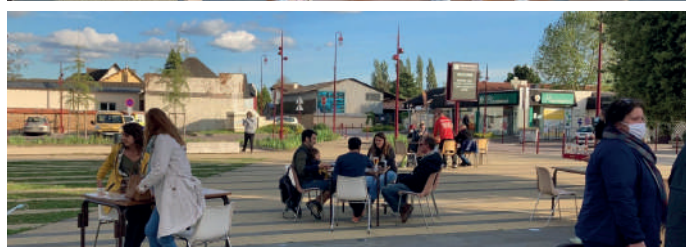
Cette promenade de près de deux heures autour du lac a été très appréciée par les participants. Il faut reconnaître que le temps s'y prêtait bien. Nous avons même pu constater l'apparition de quelques coups de soleil naissants ! Nous espérons pouvoir reprogrammer cela très prochainement !



• TERRASSES LÉRYSIENNES •

Alors que les français ont pu redécouvrir les joies des terrasses le mercredi 19 mai, la commune a souhaité, à sa façon, apporter son soutien aux commerçants et fêter la possibilité de se retrouver.

Pour cela, une terrasse éphémère a vu le jour sur la place de la mairie, en partenariat avec des commerçants qui ont joué le jeu jusqu'au couvre-feu de 21h, et sous un soleil timide mais néanmoins plaisant, symbole de ces bonheurs simples retrouvés. D'autres éditions auront lieu, alors restez attentifs !



• BONNES PRATIQUES JARDINAGE •

Les travaux de jardinage reprennent, pour le plaisir de tous.

Cependant, pour rappel, sont interdites par arrêté les activités entraînant des nuisances sonores (tonte, bricolage avec outils électriques...) les jours fériés et les week-ends.

Ces activités sont autorisées le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, et le dimanche de 10h à 12h.



• BOUCHONS 276 •

Un voyage vers les locaux de l'association Bouchons 276 a permis d'apporter la contribution des lérysiens à cette noble cause. Pour rappel, ces collectes servent à aider les personnes en situation de handicap, tout en participant au développement durable. Un grand merci à vous tous qui participez au quotidien à cette opération !

Pour rappel, 2 points de collecte existent sur la commune de Léry : au centre de loisirs et à la mairie.



Continuons de mettre de côté nos bouchons !

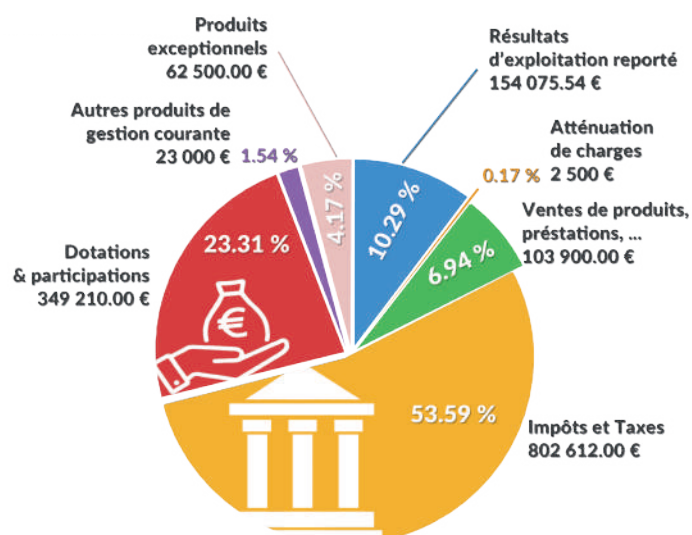
• FLEURISSEMENT •

Une première étape de fleurissement du centre-bourg a eu lieu courant avril. Un chantier participatif regroupant quelques élus et bénévoles a permis de rafraîchir et fleurir les plantations sur la place Hérouard et aux abords de la mairie. Nous remercions les quelques lérysiens donateurs de plantes ou arbustes ! Une deuxième étape, suite à la récupération et la remise en état de jardinières qui décoraient le quartier des sentiers avant les travaux, est en cours de préparation. Vous retrouverez bientôt de nouvelles fleurs et plantes sur la commune ! Ouvrez l'œil, Léry reprend des couleurs !

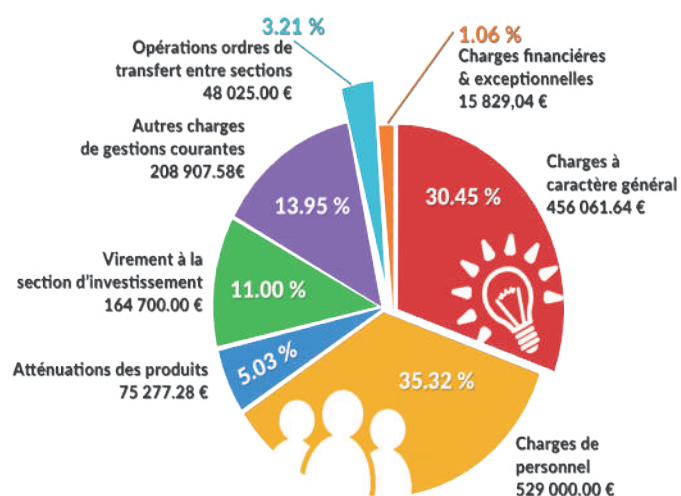


• BUDGET 2021 •

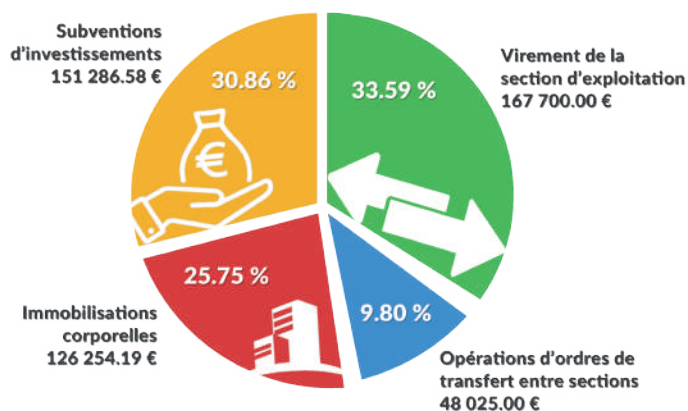
Recettes de fonctionnement



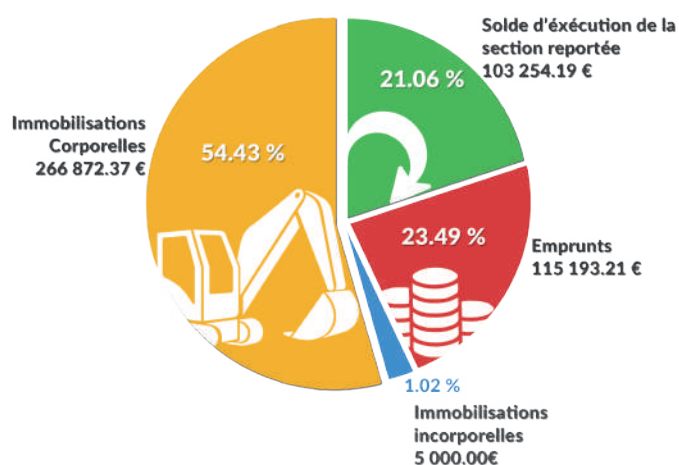
Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement

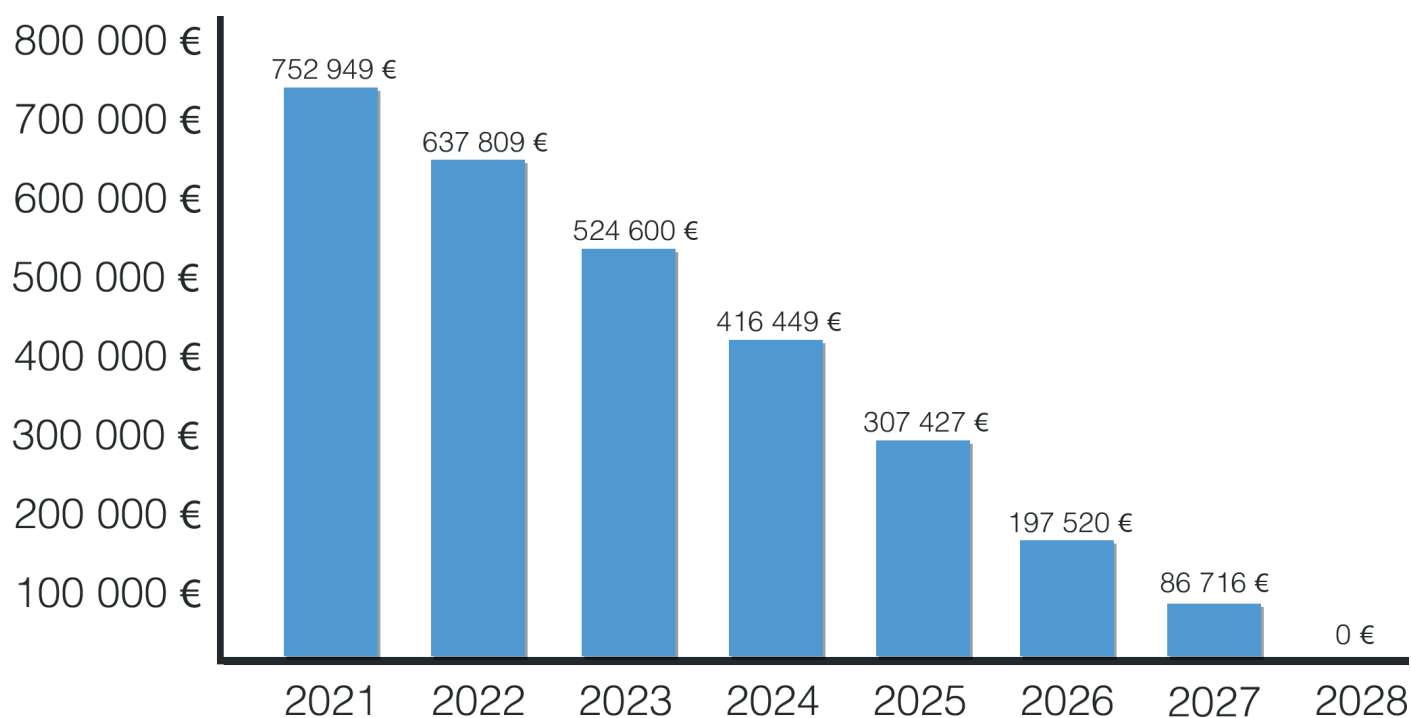


Dépenses d'investissement



• BUDGET 2021 •

• ÉTAT DE LA DETTE •



• LES ÉCONOMIES RÉALISÉES •

Un travail de fond de la part des agents et des élus a permis, depuis plus d'un an, de renégocier et optimiser des contrats de prestataires afin de faire des économies.

Ainsi, on peut noter par exemple les 1500€ économisés sur l'affranchissement en changeant de contrat, les 4 000 € de photocopieurs, les 2 500 € d'économie attendus avec la renégociation que nous venons de faire en téléphonie... Egalement à venir, le contrat de maintenance des extincteurs qui est en cours.

Enfin, le calcul du transfert de compétence de l'accueil de loisir vers la CASE, qui montre que la commune a surévalué son transfert de 11 000 € par an. Cette participation a été recalculée, avec une application sur les années antérieures, qui a permis de récupérer un montant important sur cette participation de la commune.



• PROBLÈMES FINANCIERS •

Depuis juin 2020, nous découvrons l'existence d'un certain nombre d'affaires juridiques dans lesquelles la commune est impliquée, et qui impliquent donc des dépenses. Voici ci-dessous un résumé des sommes liées.

Affaire juridique	Date	Etat des frais	Sommes
Résiliation centre bourg	06/10/2015	Payé	600
Résiliation centre bourg	26/05/2015	Payé	2200
Litige conseiller municipal	18/04/2016	Mandaté d'office par la préfecture	1200
Litige conseiller municipal	21/03/2016	Mandaté d'office par la préfecture	1800
Résiliation centre bourg	04/01/2016	Payé	1980
Résiliation centre bourg	04/01/2016	Payé	2400
Référé agent municipal	13/12/2017	Payé	1500
Résiliation centre bourg	15/09/2017	Payé	1200
Litige syndicat	13/06/2017	Payé	1200
Résiliation centre bourg	25/01/2017	Payé	1440
Prud'homme agent Mme X	25/01/2017	Payé	1800
Résiliation centre bourg	24/05/2018	Payé	1980
Résiliation centre bourg	24/05/2018	Payé	1980
Recours centre bourg	20/04/2018	Payé	420
Indemnités affaire conseiller municipal	04/06/2018	Mandaté d'office par la préfecture	500
Indemnités affaire conseiller municipal	04/06/2018	Mandaté d'office par la préfecture	500
Honoraires cour d'appel/agent	13/01/2020		1800
Litige syndicat	03/04/2019	Payé	540
Litige entreprise/dépôt de garantie	2015	Réglée le 26/11/2020	1200
Litige Mme X : somme due par la mairie	2020	Réglée le 19/11/2020	998
Litige Mme X : somme due par la mairie	2020	Réglée juin 2021	545
Litige Mme X exécution du 03/10/2019	2019	Réglé en juin 2021	600
Condamnation mairie/Mme X	2019	Réglé en novembre 2020	2000
Condamnation mairie /Mme Y	2018	Non réglée	2000
Total			32383

Ainsi 32 383 € ont été dépensés pour des frais de justice, dont 7 343 € réglés par la nouvelle équipe municipale. 14 200 € uniquement sur la résiliation du projet du centre bourg, dont 16 683 € de litiges au personnel (agents ou syndicats).

• ÉLECTIONS •

Les 20 et 27 juin 2021 vous serez appelés aux urnes pour les élections départementales et régionales qui se dérouleront en même temps de 8h00 à 18h00 à la **salle Nicolas Poussin**, pour des raisons sanitaires.

Tous les assesseurs seront vaccinés et/ou testés avant les scrutins. Vous devez vous présenter masqués et du gel sera mis à disposition du public. Les différents matériels seront désinfectés régulièrement. Pensez à prendre votre stylo personnel.

Voter est un devoir citoyen, soyez nombreux !

Si vous ne pouvez pas être présent le jour du vote, pensez à la procuration, chaque citoyen peut être porteur de deux procurations. Nous pouvons vous accompagner dans la démarche.

Rendez-vous sur: www.maprocuration.gouv.fr pour télécharger le cerfa nécessaire pour votre procuration. Vous devez toujours vous déplacer au commissariat ou en gendarmerie pour vérifier votre identité.

Votre procuration en 4 étapes



1

Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier



2

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité



3

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration



• LES SENTIERS •

La réhabilitation du quartier des sentiers qui devrait s'achever en 2022 verra ce quartier labellisé « éco-quartier ». Cette dénomination accompagne les transformations énergétiques des bâtiments mais aussi la dynamique impulsée par et pour les habitants décrite dans un document appelé projet social.

Depuis mars 2021, la commune organise des rencontres avec la SILOGE, le département et l'agglomération Seine-Eure pour écrire ce projet. Celui-ci doit déboucher sur des ateliers animés en direction des habitants qui se dérouleront au 34 rue Bellevue dans le rez de chaussée, mis partiellement à disposition par le bailleur à la commune.

L'habité en éco-citoyenneté :

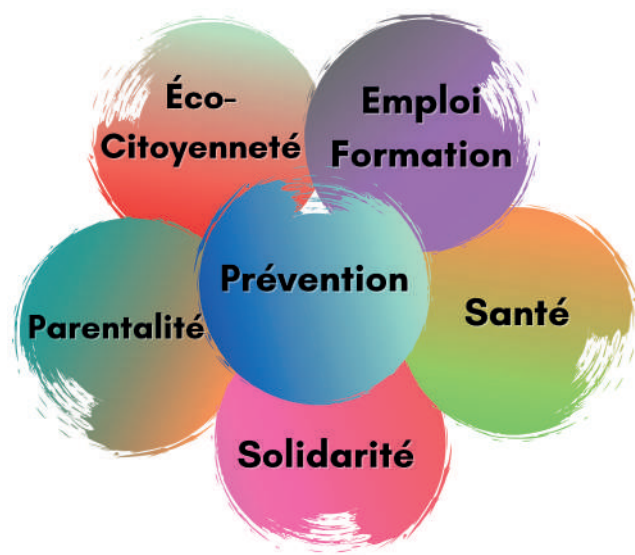
Proposer des ateliers développement durable, animer un concours «économie d'énergie» pour les familles. Développer des jardins partagés, et installer des permanences Mission Locale, PIMMS et élus.

Emploi/formation:

Proposer des ateliers numériques recherche d'emploi. Proposer via des partenaires des parcours d'insertion professionnelle.

Santé globale:

Développer des ateliers gym douce seniors, proposer des ateliers cosmétiques naturels, cuisine faite maison, inviter des seniors à venir déjeuner au restaurant scolaire afin de lutter contre la dénutrition.



La parentalité:

Développer des cafés parents, proposer des ateliers aide aux devoirs.

La solidarité intergénérationnelle:

Animer des rencontres intergénérationnelles, mise en place d'ateliers numériques, ateliers d'informations d'aides à domicile CIAAS/ASI/le temps du domicile.

• PERMIS DE VEGETALISER •

Vous avez envie d'embellir à côté de chez vous ? Vous disposez d'un petit espace.

Nous lançons le permis de végétaliser, si vous êtes intéressés, merci de vous adresser en mairie.

Nous serons ravis de vous présenter cette démarche et de vous accompagner dans sa mise en place.

COMMUNE DE LÉRY
**PERMIS
DE
VÉGÉTALISER**
Charte de végétalisation de l'espace
public de la Commune de Léry



Mai / Juin 2021

Le Petit Léryzien - N°4

Page 10

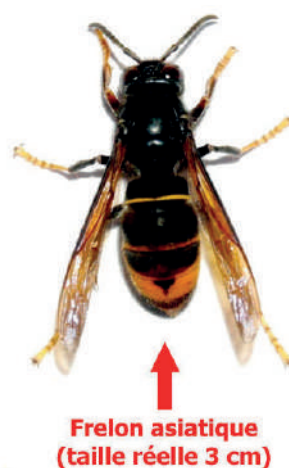
• CRAPAUDS ET FRELONS •

Cette année, l'opération de préservation des crapauds a permis le sauvetage de près de 1 000 individus, soit le double de l'année dernière ! Merci aux services de l'agglomération pour l'installation de la bâche à l'entrée de Léry, qui s'est avérée très efficace.



Le frelon asiatique s'invite dans nos jardins en cette saison. Il est un prédateur s'attaquant aux nids d'abeilles et autres insectes, et dont l'impact sur l'écosystème n'est pas à négliger. Si vous en apercevez un nid, ne tentez pas de le piéger, et faites appel à un spécialiste ou aux services de l'agglomération :

02.32.50.89.52 ou police.rurale@seine-eure.com



• BACS JAUNES •

L'Agglo Seine-Eure change les modalités de collecte des papiers et plastiques à compter du 1er juillet.

Les maisons individuelles seront dotés de bacs jaunes, pour les logements collectifs et les entreprises, le service propreté de l'Agglo Seine-Eure adaptera le container en fonction des besoins.

La commune va recevoir prochainement les «bacs jaunes» qui remplaceront les «sacs jaunes».

Nous vous les distribuerons tout au long du mois de juillet. En attendant, vous pourrez continuer d'utiliser les «sacs jaunes» pour le tri.

BACS JAUNES



FLACONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE VIDES

CARTONS ET BRIQUES VIDES



EMBALLAGES EN METAL VIDES

• NOS ENTREPRENEURS ONT DU TALENT •



Bertrand Mahé-Migot, vous êtes gérant de la société Innovation Informatique basée sur notre commune. Quel a été votre parcours pour en arriver là ?

Après un master en ingénierie logicielle, j'ai souhaité mettre mes compétences au service des autres. C'est ainsi que j'ai participé à un projet médical, dans lequel j'ai pu créer un dossier médical partagé orienté sur la démence sénile, en partenariat avec l'ARS et accessibles à plus de 250 professionnels du secteur.

Arrivé en Normandie, j'ai intégré un groupe de fabrication de menuiserie, pour lequel j'ai créé des modules de gestion commerciale, de vente, des modules intranet.

Quelques années plus tard, j'ai rejoint une société de construction de maison individuelle, dans laquelle j'ai géré le parc informatique, développé un logiciel métier et créé un ERP. Une fois la connaissance du terrain acquise, la création d'entreprise est devenue une évidence. J'avais envie de relever des challenges, d'ouvrir mon horizon de travail, de collaborer avec des petites structures, à taille humaine, que je pourrais accompagner afin d'optimiser leur dynamique d'entreprise.

Pouvez-vous nous décrire votre activité en quelques mots ?

Ma société est spécialisée dans le développement de logiciels métiers sur mesure. En analysant le mode de fonctionnement d'une entreprise, je peux développer une solution adaptée à ses besoins, lui permettant de se concentrer sur leur cœur de métier, facilitant ainsi son quotidien.

Par exemple, pour une chocolaterie, en saisissant une commande dans le logiciel, ce dernier calculera directement les quantités d'ingrédients nécessaires, mettra à jour son stock, fera le calcul du résultat du jour. Tous ces détails permettent de fluidifier les files d'attente à la caisse, de connaître la situation de l'entreprise en instantané.

Dans le même esprit, je développe des applications Web qui permettent aux utilisateurs de se connecter à distance à leur bureau et d'accéder aux outils nécessaires à leur activité, favorisant le télétravail. Je crée également des sites internet pour valoriser l'image de mes clients, les aider à être mieux référencés et visibles sur le net. En partenariat avec FranceNum, je participe à l'accompagnement des entreprises dans la digitalisation.

Quel est votre type de clientèle ?

Ma clientèle est principalement composée d'entreprises et d'industries Françaises, Belges, Allemandes et Luxembourgeoises. Leurs domaines d'activités sont très diversifiés : commerces, artisanat, industrie. Mon activité me permet de travailler sans limite de périmètre, tout est réalisable avec le numérique, c'est un atout majeur qui m'offre la possibilité d'avoir une clientèle très variée et donc de découvrir d'autres cultures, d'autres modes de vie, d'appréhender différentes méthodes de travail. C'est très enrichissant.

Un mot à ajouter ?

On rencontre beaucoup de gens divisés sur les technologies numériques, certains à fond dedans, d'autres réfractaires. Je pense tout simplement que le numérique est complémentaire de l'humain. Il doit juste être utilisé à bon escient. Rien ne vaut une rencontre physique, mais à défaut, n'est ce pas formidable de pouvoir continuer à travailler ou se voir en virtuel ?



Pour aller plus loin :

Innovation informatique

3 bis rue du 11 novembre – 27690 LÉRY

Tel: 07.85.76.69.67

contact@innovation-informatique.com

<https://www.innovation-informatique.com>

<https://facebook.com/InnovInformatique>

• LE RÉPERTOIRE LÉRYSIEN •

Entreprises et artisans

SJA

34 bis rue Jacques Delaunay

Unibeton

Lieu dit "Les Vignettes" - 02 32 59 05 05

SARL Garage 3000

107 rue du 11 novembre - 02 32 59 40 14

Carrosserie Au Garage

54 rue de Verdun - 02 32 59 20 16

SARL Berat

14 rue Voltaire - 02 32 40 43 95

Pommier Electricité

2 rue Jacques Prévert - 06 72 49 71 34

Henry Couverture

1C rue des violettes - 02 32 59 14 09

Distrilac

2 rue du 8 mai - 02 32 59 06 14

EL Décoration

101 rue du 11 novembre - 06 59 85 75 57

Net' Sepultura

25 rue Voltaire - 06 46 34 00 26

L'Yggdrasil

17bis rue du 11 novembre- 07 69 07 68 45

Le bois à l'oeuvre

17bis rue du 11 novembre- 06 74 04 57 54

Zéphyr Audio

17bis rue du 11 novembre- 06 76 40 90 69

Sébastien Gomant - Jardinier

06 37 26 05 59

Plomberie Lérésienne

26 rue de Verdun - 06 19 71 82 51

Innovation informatique

07 85 76 69 07



Commerces et Alimentaires

Stéphanie Coiffure

45 rue du 11 novembre - 02 32 59 48 92

Le SANAC épicerie / Tabac

55 rue du 11 novembre - 02 32 59 05 85

French Pizza

45C rue du 11 novembre - 02 32 61 35 65

La Crémaillère

53 rue du 11 novembre - 02 32 59 05 54

La petite marmite (Food Truck)

20 rue Voltaire - 06 76 21 73 57

Boulangerie Lefrançois

1 rue du 8 mai - 02 32 59 44 97



Chambres d'hôtes et gîtes

Manoir Le Clos Bonport

3 rue Jules Ferry - 02 32 59 85 55

Manoir Saint-Ouen et Gîte des Emotelles

5 place de l'Eglise - 06 07 07 17 67

Gîte L'atelier du Maréchal Ferrant

6 rue du souvenir - 02 32 59 20 65

Gîte de l'Eure

23 rue de Verdun - 07 70 22 56 46

Les Chambres du Châtaignier

43ter Rue de Verdun - 02 32 59 45 66

• ÉVÉNEMENTS À VENIR •

• SAMEDI 12 JUIN 2021 •

CHANTIER PARTICIPATIF - À PARTIR DE 9H00
RENOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL

• SAMEDI 12 JUIN 2021 •

LÉRY EN MUSIQUE - 18H00 - PLACE DE LA MAIRIE

• VENDREDI 18 JUIN 2021 •

POÉSIE - 17H00 - PLACE DE LA MAIRIE

• VENDREDI 18 JUIN 2021 •

APPEL DU 18 JUIN - 17H00

• SAMEDI 28 - DIMANCHE 29 AOUT 2021 •

FÊTE DE LA SAINT-OUEN

• LA VIE LÉRYSIENNE •

• CAMBRIOLAGES •

Suite à la demande de la Gendarmerie, la Commune de Léry vous recommande d'être vigilant.

Si vous êtes témoins d'une infraction, n'intervenez pas seul, composez le 17. La Gendarmerie de Pont-de-l'Arche est joignable également au **02.35.23.00.17**

La commune de Léry et ses élus restent à votre écoute.



• STREET ART •

Dans le journal précédent nous vous proposons d'égayer le quotidien de nos éboueurs. Sayd, graffeur professionnel vous propose ses services.



Artiste loverien passionné, Sayd se tient à votre disposition.



Les tarifs varient entre 20 et 40€ en fonction de vos envies. Vous pouvez le contacter au **06.32.98.52.53** ou Delphine à l'adresse mail suivante d.paumier@communedelery.fr

Mardi 9 mars 2021.

Messieurs le Maire, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Je tiens à vous exprimer ma joie et mon enthousiasme face à notre projet, à la suite de votre première rencontre de la semaine dernière. Un très bon premier contact a été établi entre nos deux municipalités et nous le voyez voir. C'est donc avec un immense plaisir que je vous fais parvenir cette boîte d'articles sur la Ville de Lery, tout typiquement québécois.

Vous y trouverez deux exemplaires de livres qui ont été réalisés avec la participation de nos résidents pour l'occasion du 100^e anniversaire de la Ville, en 2014. À l'intérieur de ce livre, vous pourrez observer de nombreuses photographies, d'hier à aujourd'hui, vous permettant ainsi d'y découvrir le patrimoine immobilier, les grands espaces verts et bleus ainsi que quelques faits et gestes de grandes réputations qui ont habité Lery au cours des années.

Vous y trouverez également quelques exemplaires de notre calendrier 2021. Ce dernier est réalisé chaque année avec les photos prises par nos résidents et envoyés en file d'attente à tous les citoyens en guise de cadeau de Noël. J'ai également joint quelques exemplaires de notre journal local semestriel, l'édition la plus récente, Automne/Hiver 2020. Quelques articles à l'effigie de la Ville se trouvent également dans cet ouvrage, soit des gîtes, des entreprises ainsi que des entreprises, ainsi que le drapeau de la Ville. Ce dossier nous permettra d'officialiser notre jumelage lors d'une future célébration en simultané, tel que nous l'avons discuté lors de votre rencontre.

Finalement, j'espère que vous aimez vous régaler avec le sirup d'érable que nous vous faisons parvenir. Ce n'est pas du sirop local, mais c'est tout de même un produit traditionnel et délicieux que j'ai le plaisir de partager avec vous. Nous gardons donc l'espoir de notre sirop local lorsque le temps sera venu de célébrer cette union entre nos deux communes. 🍯

Je joins en outre à cette boîte quelques documents du Conseil municipal pour vous tenir au courant de nos activités futures de cette alliance et tout espoir de mettre en place des moyens de communication entre citoyens Lérysiens et Lérysiens.

En vous souhaitant un excellent jour,

Walter Laflamme, Maire de la Ville de Lery, QC

A Lery, le 01 juin 2021.

Messieurs le Maire, mesdames et messieurs les conseillers,

Encore merci pour toutes les réponses mais le COVID a attendu une petite partie de votre équipe (sans plus de détails que cela), obligeant les uns et les autres à un traitement peu précis à la communication internationale.

Je tenais très sincèrement à vous remercier de votre courtoisie et de votre lettre que nous avons ouvert pendant votre réunion de groupe. Vous auriez dit des enfants devant le sapin de Noël. Quel plaisir !!

À votre tour, nous souhaitons vous faire parvenir quelques petits objets au gouvernement de votre pays que j'espère vous apprécieront. Nous nous posons aussi le dilemme petit Lérysiens, tout fait sans de l'Épigramme.

Enfin, nous aimerions discuter la façon la plus facile et être les deux municipalités à se débiter mais avec grande réserve des opérations, à nous leur plaisir.

Maintenant en fin France, nous allons partir à petit groupe de vacances nous réunit, nous allons améliorer des gâteaux de jérémy et nous partons à cette occasion à offrir à nos pouvoirs / inspire les opérations entre nos municipalités entre associations, habitants, élus de nos deux communes.

Enfin, nous nous réjouissent sur cette occasion que nous avons appelé les 100 Lérysiens nous à la réouverture des collèges. Merci nous aurons le droit de nous retrouver en plus grand nombre. Cela sera pour nous le moment d'informer les uns et les autres les habitants à cette nouvelle relation entre-Américains.

Au nom de tous les Lérysiens, nous vous saluons chaleureusement, et au plaisir de nos futures interactions.

Jarick Lévesque,
 Maire de Lery



Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00
Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00



02.32.59.05.50



www.communedelery.fr